



# Veille

CENTRE D'ÉTUDES  
ET DE PROSPECTIVE



Octobre 2018

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (<http://veillecep.fr/>).

*NB : La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.*

## **Julia Gassie**

Chargée de mission Veille et Alimentation  
Centre d'études et de prospective

## **Sommaire**

POLITIQUES AGRICOLES.....	2
CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	4
ALIMENTATION.....	7
PAYSAGES - ENVIRONNEMENT.....	11
AGRICULTURE.....	13
OUVRAGES.....	16
PORTRAIT.....	19
BRÈVES.....	20
ÉVÉNEMENTS À VENIR.....	25

### Évaluation de l'impact de la PAC sur les flux de main-d'œuvre agricole

Une équipe de chercheurs du *Centre for institution and economic performance* (université KU Leuven, Belgique), a publié en septembre un document de travail sur une évaluation de l'impact des subventions de la Politique agricole commune (PAC) sur les flux de main-d'œuvre agricole. Si cette question n'est pas nouvelle, ce travail se démarque des précédents par une analyse distinguant les effets des différents outils de la PAC, par son ampleur (210 régions européennes de l'Union à 27 étant couvertes), par l'attention portée à la robustesse des estimations économétriques et par le caractère récent de la période étudiée (2004 à 2014).

Les auteurs montrent que, en moyenne sur l'Union européenne (UE) et sur la décennie étudiée, les subventions de la PAC ont ralenti, de façon faible mais néanmoins significative, les départs d'actifs agricoles du secteur. Dans l'ensemble des pays, cet effet est largement attribué aux paiements découplés du premier pilier. Il se révèle toutefois moins fort dans les « anciens » États membres (UE-15) que dans les « nouveaux ». Pour les auteurs, ce résultat s'explique par le fait que les paiements découplés améliorent la productivité agricole, et donc la survie des exploitations. Les paiements couplés du premier pilier n'ont eu quant à eux aucun effet sur l'emploi, quelle que soit la zone considérée (anciens ou nouveaux membres).

L'impact du second pilier sur l'emploi paraît nul dans son ensemble, mais cela masque en réalité des effets variés selon les mesures et pays considérés. Ainsi, les paiements agro-environnementaux ont fortement réduit les départs d'actifs agricoles dans l'UE-15, plus encore que ne l'ont fait les paiements découplés, mais pas dans les nouveaux États membres. Dans ceux-ci, les mesures les plus efficaces pour limiter les sorties de la main-d'œuvre agricole ont été les investissements dans le capital physique et les paiements pour les zones défavorisées ; en revanche, les investissements dans le capital humain les ont accélérés.

Sur la base de la précédente programmation, les auteurs estiment qu'une diminution de 10 % du budget de la PAC amènerait quelques 16 000 personnes (en plus des 180 000 départs annuels) à quitter tous les ans le secteur. Ils concluent également qu'un report de 10 % des aides couplées sur des paiements découplés préserverait près de 13 000 emplois annuels.

Vanina Forget, Centre d'études et de prospective

Source : *Centre for institution and economic performance*  
<https://ideas.repec.org/p/lic/licosd/40418.html>

### Les Britanniques analysent les effets de la suppression des aides directes de la PAC

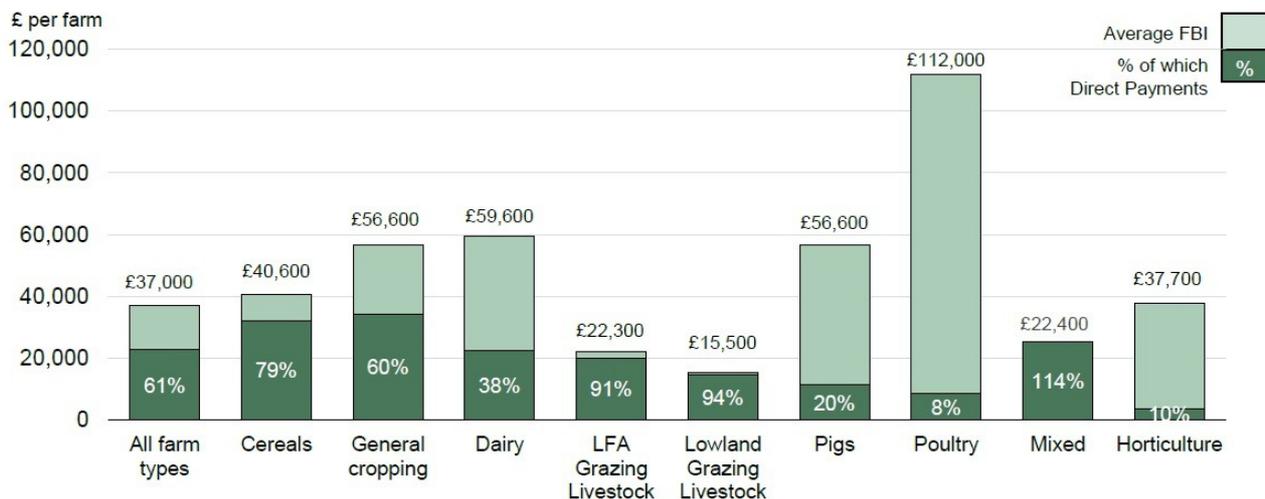
Le projet de loi agricole pour le Royaume-Uni (*Agriculture Bill*) a été présenté au Parlement le 12 septembre 2018, accompagné d'un énoncé de ses principes politiques (*Policy Statement*) et d'un [examen des arguments](#) le soutenant. Dans ce cadre, le ministère britannique (*Department for Environment, Food and Rural Affairs* - DEFRA) a publié une analyse de la suppression des aides directes de la PAC (*Moving away from Direct Payments*). Compte tenu de la décentralisation des politiques agricoles britanniques, cette étude ne porte que sur l'Angleterre.

Le document récapitule l'historique de ces aides, et les raisons pour lesquelles le Royaume-Uni souhaite les supprimer : manque de ciblage et répartition inégalitaire, faible capacité à améliorer les pratiques environnementales malgré le verdissement, effet négatif sur la productivité et l'efficacité des exploitations. Les aides directes décourageraient les agriculteurs d'optimiser leurs systèmes de production, et exerceraient une pression à la hausse sur le coût du

foncier.

Les auteurs ont analysé la contribution de ces aides à l'économie des exploitations agricoles. Elles représentent par exemple 21 % du produit brut des élevages de ruminants de zone défavorisée, 15 % pour ceux de plaine, et 13 % en céréales. Leur place dans les revenus est majeure, avec 61 % du résultat d'exploitation en moyenne, et jusqu'à 94 % pour les productions de ruminants de plaine, et donc une importance d'autant plus grande que l'on est dans des zones d'élevage).

**Résultats moyens d'exploitation selon l'orientation, et place des aides directes**



Source : DEFRA

Partant de ce constat, les impacts d'une suppression des aides directes sans transition sont étudiés. Sur la période allant de 2014/15 à 2016/17, 16 % des exploitations anglaises avaient un résultat comptable négatif ; sans aides directes, elles auraient été 42 %. Les 10 % d'exploitations les moins rentables (dont deux tiers sont des élevages de ruminants) auraient à réduire leurs coûts de production de 31 % pour compenser la suppression des aides directes.

Ce bilan justifiant pour les auteurs une période de transition, ils présentent différentes options pour accompagner la suppression des aides directes. Celle retenue serait un découplage total des aides, y compris par rapport aux terres (afin de supprimer la rente foncière), assorti d'une réduction progressive de leurs montants, plus lente pour les plus petits bénéficiaires.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : DEFRA

[https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/740669/agri-bill-evidence-slide-pack-direct-payments.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/740669/agri-bill-evidence-slide-pack-direct-payments.pdf)

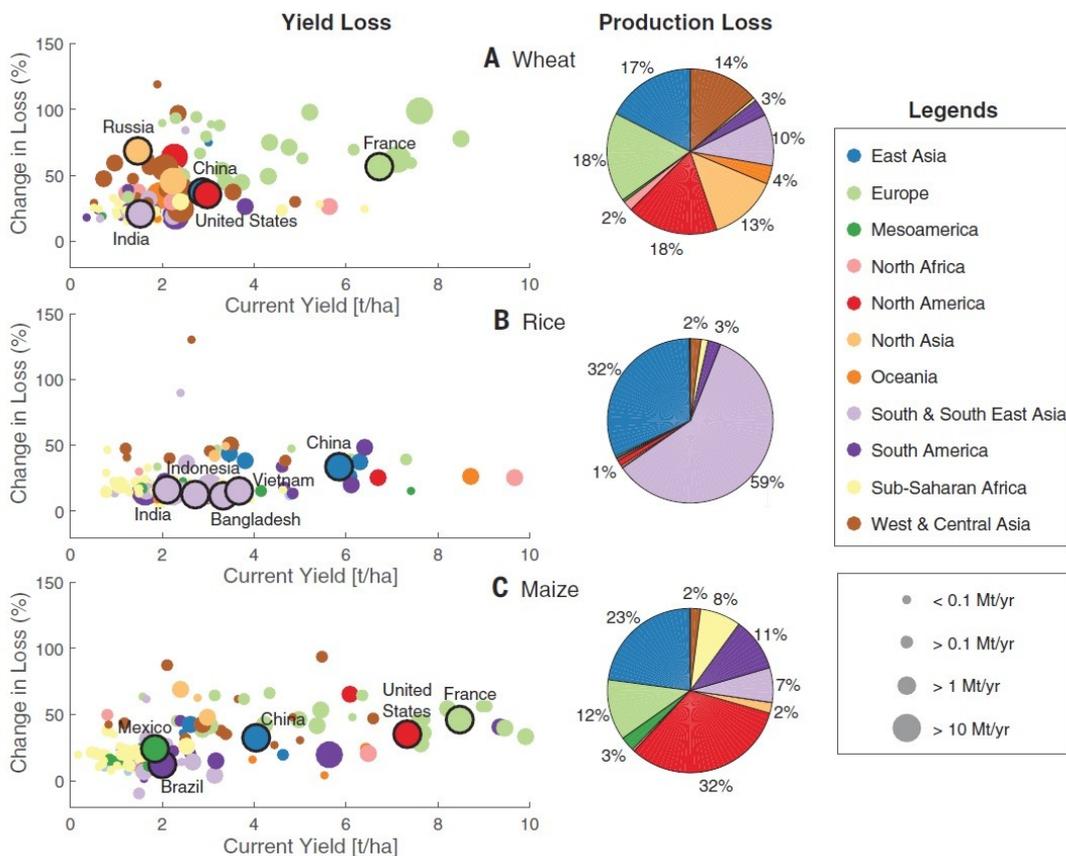
# CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Réchauffement climatique et pertes de récolte dues aux insectes ravageurs

Dans une étude publiée en août dans la revue *Science*, des chercheurs américains mettent en garde sur la possible baisse des rendements agricoles, induite par une prolifération des insectes nuisibles aux cultures, suite au réchauffement climatique.

Les auteurs ont analysé des données d'expériences en laboratoire, collectées depuis les années 1980, et ont considéré 38 espèces d'insectes ravageurs. Ils ont projeté l'impact de leur prolifération, à l'horizon 2050 et aux échelles mondiale et régionale, sur la production des principales cultures céréalières : maïs, riz et blé. Celles-ci représentent à elles seules 42 % de la consommation humaine mondiale de calories directes. Au fur et à mesure de l'accroissement des températures, ces insectes seraient non seulement plus prolifiques, mais aussi plus voraces, avec néanmoins un palier d'ores et déjà atteint dans les zones tropicales mais pas encore dans les zones tempérées.

### Prévisions régionales de l'augmentation des pertes de récoltes due aux insectes ravageurs dans le cas d'un réchauffement climatique de 2°C



Source : Science

*Lecture : la dimension des disques dans les graphiques est proportionnelle au volume de production actuel de chaque pays. Les cinq plus gros producteurs sont cerclés de noir. La répartition géographique des futures pertes de production supplémentaires est indiquée dans les diagrammes circulaires.*

Dans l'hypothèse d'un réchauffement global de 2°C, la Chine, les États-Unis et la France, tous grands producteurs de ces trois céréales, figurent parmi les pays qui devraient connaître les plus fortes pertes. Celles de la Chine et des États-Unis augmenteraient de 35 %, soit un gonflement des pertes de 20 millions de tonnes. Pour la France, elles seraient de 42 % pour le maïs et de 60 % pour le blé : ces deux céréales subiraient au total 1,4 million de tonnes de pertes supplémentaires. Ces pertes pèseraient sur les disponibilités mondiales en céréales et renchériraient les prix des aliments de base, au détriment des populations pauvres, qui représentent la majeure partie des plus de 800 millions de personnes souffrant de faim.

Ces évaluations ne prennent pas en compte la piste d'une utilisation accrue de pesticides, avec leurs effets délétères potentiels sur la santé et l'environnement. Les auteurs prônent plutôt des solutions comme la rotation plus large des cultures, la production de céréales plus résistantes aux ravageurs ou l'adoption de stratégies de lutte anti-parasitaire plus durables.

José Ramanantsoa, Centre d'études et de prospective

Source : *Science*

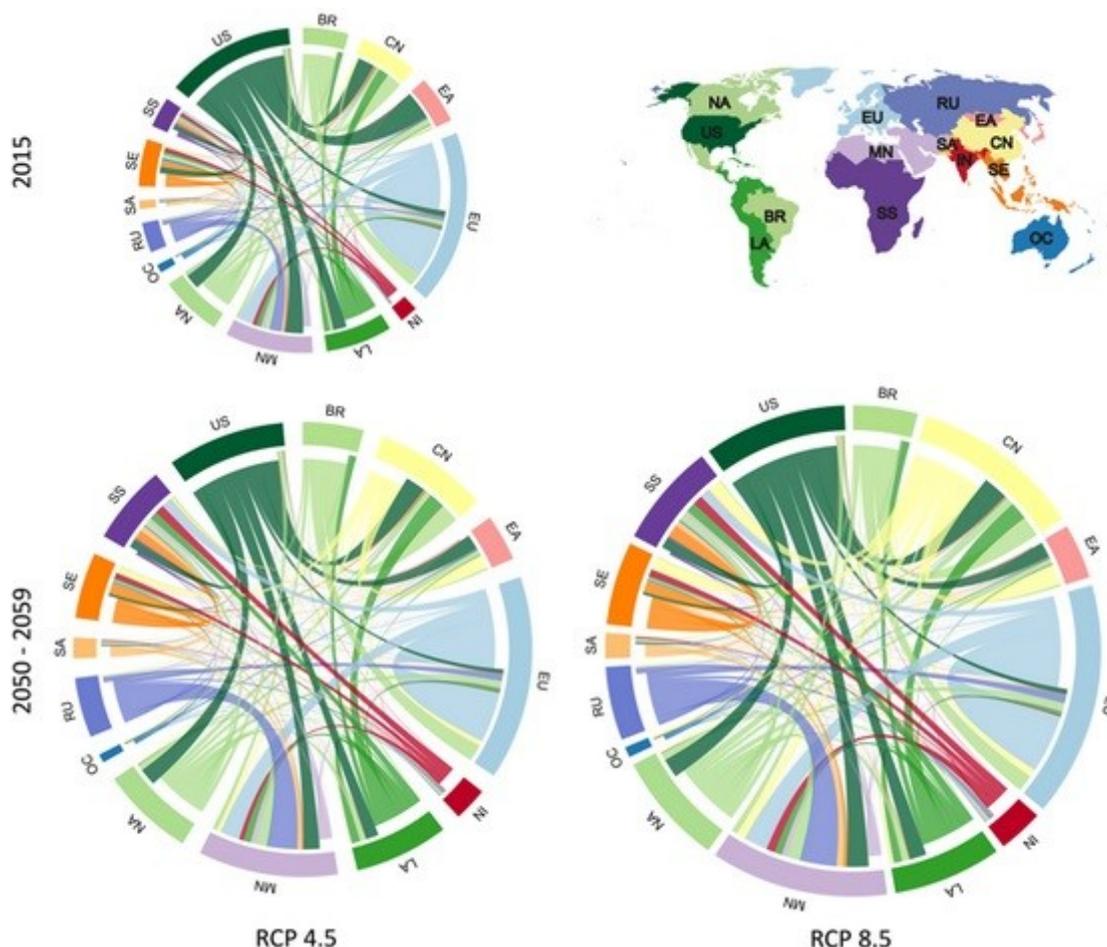
<http://science.sciencemag.org/content/361/6405/916>

### **Impact du changement climatique sur l'évolution du commerce international à l'horizon 2050-2059**

Une étude, réalisée par l'organisme gouvernemental australien pour la recherche scientifique (CSIRO), publiée début septembre, présente une simulation de l'impact de l'accroissement des émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2050-2059 sur le commerce mondial de riz, de maïs, d'oléagineux et de céréales secondaires. Les projections climatiques sont estimées à partir de modèles dits de « systèmes terrestres » et les impacts sur la production agricole à partir de modèles de cultures au niveau mondial (*Global Gridded Crop Models*). Ces modèles sont ensuite couplés à *GTEM-C*, un modèle d'équilibre général calculable dynamique, afin d'en estimer les effets sur le commerce. Ce travail est original, les impacts des échanges sur le changement climatique étant généralement étudiés, et non l'inverse. En outre, peu d'articles analysent conjointement les conséquences biologiques et économiques des évolutions climatiques.

Les auteurs utilisent les projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les RCP (*Representative Concentration Pathway*), pour simuler un scénario pessimiste de réchauffement climatique (RCP 8.5) et un autre plus optimiste incluant des mesures d'atténuation des émissions de CO<sub>2</sub> (RCP 4.5). Ces deux scénarios affectent le commerce international en modifiant la productivité agricole, les prix à la production, et donc la compétitivité à l'exportation des pays. Ils sont comparés à une situation de référence correspondant à un réchauffement climatique élevé (RCP 8.5), sans impact sur la productivité grâce au progrès technique.

Impacts du changement climatique sur le commerce de riz, maïs, oléagineux et céréales secondaires à l'horizon 2050-2059, selon deux scénarios (RCP 4.5 et 8.5)



Source : Palgrave Communications

Les résultats suggèrent que la répartition du commerce, pour les produits étudiés, différerait de la situation actuelle, avec ou sans atténuation des émissions de CO<sub>2</sub>. L'impact du réchauffement climatique sur la productivité est négatif pour certains pays (ex. : États-Unis) mais positive pour d'autres (ex. : Chine) (voir figure). Le commerce agricole serait plus concentré dans le scénario pessimiste, quelques régions dominant les marchés. Dans le scénario plus optimiste, les acteurs du commerce international seraient plus diversifiés, ce qui rendrait le système moins vulnérable aux chocs climatiques ou institutionnels. Les mesures d'atténuation des émissions de CO<sub>2</sub> contribueraient ainsi à stabiliser les échanges, l'approvisionnement des populations, et donc à réduire l'insécurité alimentaire.

Raphaël Beaujeu, Centre d'études et de prospective

Source : Palgrave Communications

<https://www.nature.com/articles/s41599-018-0164-y>

## ALIMENTATION

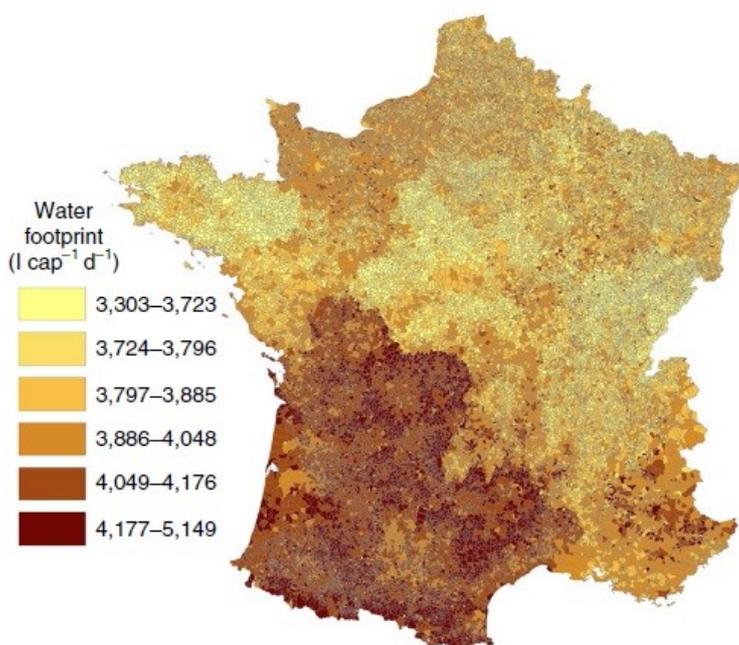
### Manger plus sain réduirait l'importante empreinte hydrique de la consommation alimentaire française

L'eau est une ressource essentielle pour la sécurité alimentaire et énergétique, mais elle se raréfie en certains endroits, du fait de prélèvements trop importants, notamment par l'agriculture. Des chercheurs du Centre commun de recherche de la Commission européenne ont évalué la quantité totale d'eau prélevée (empreinte hydrique) pour produire les biens alimentaires consommés en France, au Royaume-Uni et en Allemagne. Ils ont également analysé ses variations locales. Les résultats ont été [publiés](#), en septembre, dans la revue *Nature Sustainability*.

L'empreinte hydrique d'un pays prend en compte sa consommation de biens, qu'ils soient produits et transformés sur le sol national ou à l'étranger. Pour la mesurer, les auteurs ont combiné des informations socio-démographiques locales avec des données sur l'empreinte hydrique nationale de différents produits et sur les régimes alimentaires des régions administratives étudiées (enquête INCA 2 pour la France).

Avec 3 861 litres utilisés par personne et par jour, les Français consomment plus d'eau que les habitants du Royaume-Uni (2 757 L/p/j), les Allemands (2 929 L/p/j) ou la moyenne mondiale (3 167 L/p/j). Ce résultat s'explique par des différences de régimes alimentaires et de modes de production. Par exemple, produire un kilogramme de blé nécessite 412 L au Royaume-Uni contre 582 L en France. Les Français consomment également plus que leurs voisins de la viande et du vin, dont la production nécessite beaucoup d'eau. De plus, des différences importantes existent au sein de chaque pays. Ainsi, en France, l'empreinte hydrique varie de 3 303 à 5 149 L/p/j selon les communes (figure ci-dessous), du fait de caractéristiques socio-économiques variées (âge, genre, niveau d'éducation) et de préférences alimentaires distinctes.

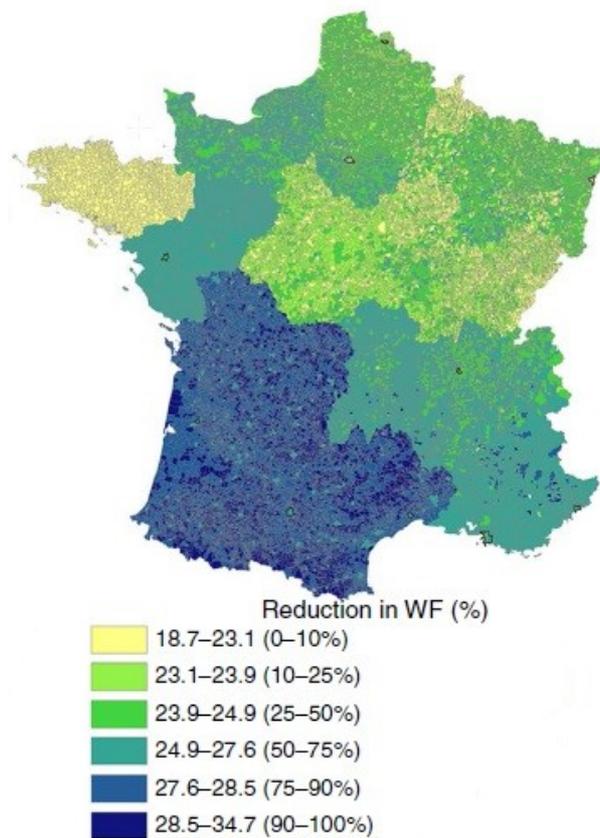
Empreinte hydrique totale de la consommation alimentaire française



Source : *Nature Sustainability*

Pour les trois pays, les auteurs montrent que l'adoption d'un régime omnivore sain (suivant les recommandations publiques) réduirait l'empreinte hydrique de la consommation alimentaire de 11 à 35 %, tandis que les régimes pesco-végétariens et végétariens la diminueraient d'environ 35 à 55 % (figure ci-dessous). Ces baisses s'expliquent par la surconsommation actuelle, de sucres, matières grasses, viande rouge, fromages et lait. Pour les auteurs, en France, encourager la transition vers des régimes alimentaires plus sains pourrait donc constituer une solution doublement avantageuse.

**Répartition géographique de la réduction de l'empreinte hydrique découlant de l'adoption d'un régime alimentaire omnivore sain**



Source : *Nature Sustainability*

Estelle Midler, Centre d'études et de prospective

Source : *Nature Sustainability*

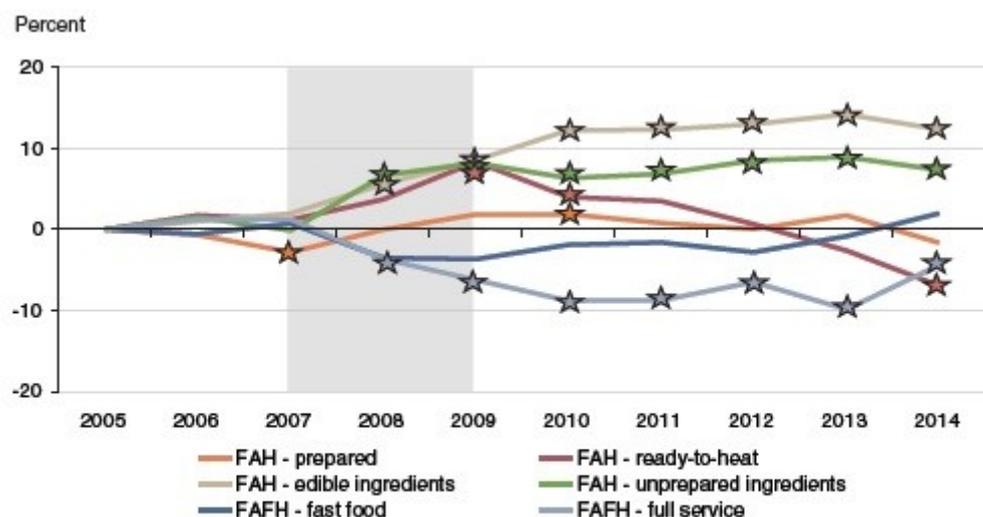
<https://www.nature.com/articles/s41893-018-0133-x>

## Habitudes alimentaires et consommations hors domicile des Américains

Publié en septembre 2018, un document de l'Economic Research Service (USDA) présente un riche ensemble de travaux de recherche sur les consommations alimentaires hors domicile des Américains. S'appuyant sur des données et méthodes diverses (sources publiques et privées, statistiques descriptives, revues de littérature, etc.), les auteurs abordent, au fil de dix chapitres, des sujets variés : choix et disponibilités, nutrition et qualité des régimes alimentaires, politiques publiques, etc.

Des éléments historiques reviennent sur les évolutions de l'offre alimentaire hors domicile et montrent en quoi les changements socio-démographiques, de modes de vie (ex : travail des femmes, place des loisirs), de pratiques et préférences alimentaires, soutiennent la croissance de long terme du secteur. De 1987 à 2017, les achats hors foyer ont crû de 44 à 50,2 % des dépenses alimentaires totales, dépassant pour la première fois, en 2010, les dépenses pour l'alimentation au foyer. En part des apports énergétiques moyens quotidiens, ils sont passés de 17 % en 1977-78 à 24 % en 2011-2012. Cette consommation augmente avec le revenu, le niveau d'éducation et le statut d'emploi. Elle diminue avec le nombre d'enfants et les jeunes adultes (35-44 ans) ont la pratique la plus fréquente.

Évolution de la part de dépenses alimentaires par type d'offre, de 2005 à 2014



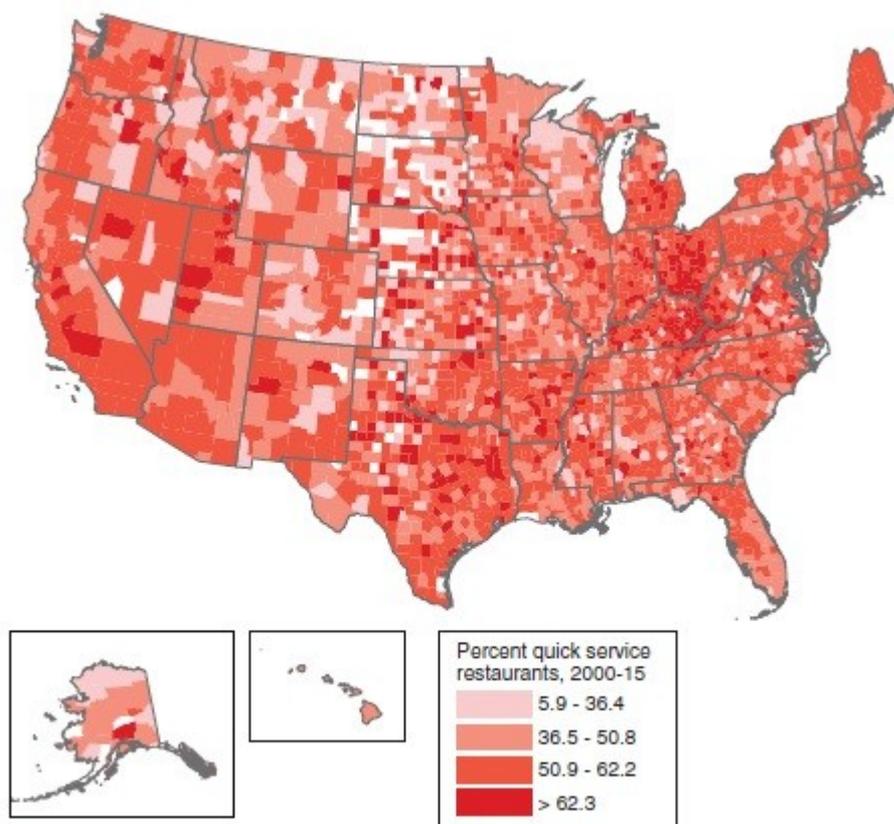
Note: FAH = food at home. FAFH = food away from home. The stars indicate that the shares are statistically different from 2005 ( $p < 0.05$ ).

Source: USDA, Economic Research Service calculations from U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics Consumer Expenditure Survey data.

Source : USDA

De 2000 à 2015, la croissance de l'offre a été en grande partie portée par la restauration rapide, y compris pendant la « Grande récession » (2007-2009) : les *fast foods* représentent ainsi environ 57 % des établissements, dont 66 % appartenant à des chaînes, sachant que les préférences des consommateurs évoluent vers une offre hybride (*fast-casual*).

## Part de restaurants rapides parmi tous les restaurants en 2015, par comté



The white areas on the map indicate missing data.

Source: USDA, Economic Research Service calculations from NPD ReCount data.

Source : USDA

À l'exception des repas scolaires, la qualité nutritionnelle de l'alimentation hors foyer est moindre que celle au foyer : plus de calories, de lipides, de graisses saturées, de sel, et moins de calcium, fer, fibres. Toutefois, si les acheteurs fréquents de *fast foods* consomment moins de légumes, poissons et fruits à coque, leur régime alimentaire ne présente pas une qualité dégradée par rapport à celui des non-acheteurs.

Concernant les politiques publiques mises en œuvre dans le champ analysé, il apparaît notamment que les enfants bénéficiant de repas scolaires et les ménages participant au programme d'aide alimentaire SNAP ont une alimentation de meilleure qualité nutritionnelle. En revanche, les effets de l'obligation d'étiquetage des calories, sur les menus des chaînes comptant au moins 20 restaurants, apparaissent plus mitigés selon les études.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : USDA

<https://www.ers.usda.gov/publications/pub-details/?pubid=90227>

### **Paysages pastoraux, les préserver sans les naturaliser**

La revue *Landscape Research* vient de publier un numéro spécial dédié à la gestion des paysages pastoraux, et tout particulièrement des alpages. Plusieurs articles proposent une analyse de l'impact des politiques publiques sur la conservation de ces espaces à haute valeur culturelle, écologique et agricole. Si la plupart des contributions se réfèrent aux paysages alpestres dans plusieurs pays européens, certaines se distinguent en abordant d'autres régions : paysages pastoraux de la [Chaîne des Puys](#) en France, de la [région des Lacs](#) au nord de l'Angleterre (*English Lakeland*), landes des [Pays-Bas](#), pâturages du [Népal](#).

Quelle que soit la région, les paysages pastoraux sont des espaces naturels modelés par l'homme, notamment par les usages liés à l'élevage. Ouverts et discontinus, ils sont aujourd'hui menacés, dans de nombreuses zones, par la conjugaison de divers phénomènes : recul de l'élevage extensif et des pratiques de transhumance, concurrence d'autres usages (tourisme, forêt), remise en cause de la gestion collective des communs, développement d'une conception spatialisée de la conservation des espaces naturels, etc. Porteurs d'enjeux multiples et parfois contradictoires (agricoles ou ruraux, récréatifs, culturels, de biodiversité, etc.), ils sont directement ou indirectement l'objet de plusieurs politiques publiques (agricole, environnementale, forestière, économique, touristique, culturelle, etc.), à différentes échelles (territoriale, nationale, européenne).

Ainsi, dans le cas des [Alpes slovènes](#), les auteurs ont cherché à analyser l'impact de la Politique agricole commune (PAC) sur l'évolution des paysages, dans une région où la forêt est très présente. Si la PAC a globalement permis le maintien de pâturages extensifs et limité l'abandon des terres, elle conduit à une standardisation des paysages, particulièrement dans le cadre du 1<sup>er</sup> pilier. De plus, les modalités de mise en œuvre du 2<sup>nd</sup> pilier ne permettent pas d'apporter une réponse adaptée à l'hétérogénéité des paysages pastoraux, laquelle est justement essentielle des points de vue de la biodiversité et de la tradition culturelle. Enfin, les auteurs identifient une tension entre deux objectifs : soit préserver la dynamique évolutive d'une nature anthropisée, soit conserver les paysages dans un état « naturalisé » pour les consommateurs.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : *Landscape Research*

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01426397.2018.1503844>

### **Premier site de compensation écologique français : bilan après 7 ans de mise en place**

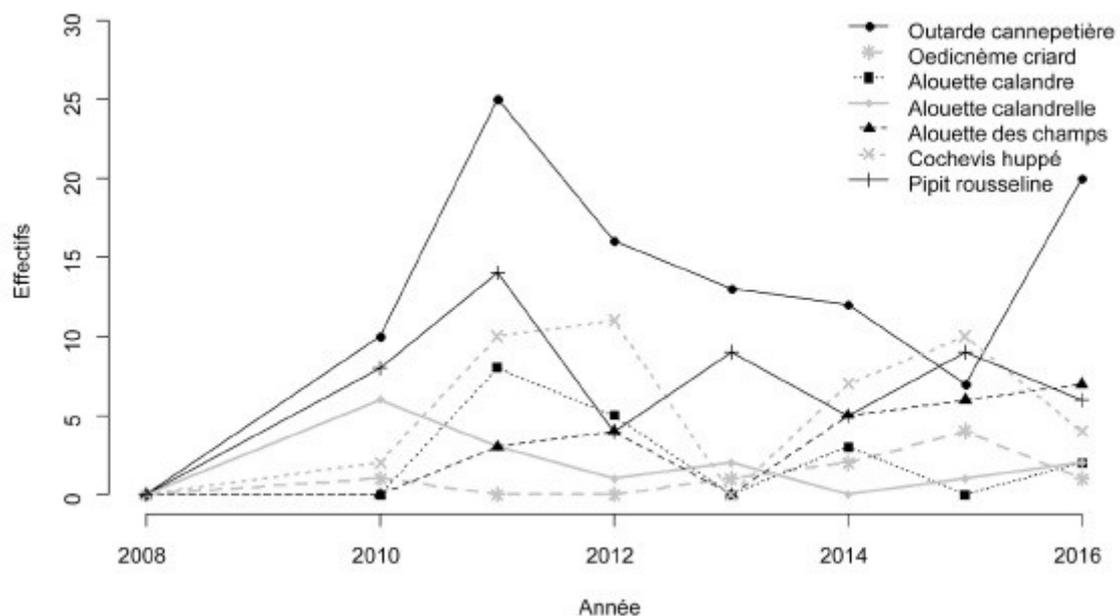
Après sept ans de suivi, le bilan des actions menées sur le premier site naturel de compensation écologique en France, dans la plaine de Crau, est publié dans le journal *Natures Sciences Sociétés*. Face aux pressions exercées sur les milieux naturels, conduisant parfois à leur destruction, la compensation écologique est un outil juridique ayant pour but de limiter les pertes de biodiversité. Afin de produire un gain écologique qui puisse compenser les destructions liées à la réalisation d'un projet, les porteurs de ce projet sont tenus de restaurer ou de réhabiliter des milieux. Ainsi, inauguré le 11 mai 2009 par la CDC biodiversité (filiale de la Caisse des dépôts et consignations), le [site de Saint-Martin-de-Crau](#) (Bouches-du-Rhône), avait pour but de recréer un milieu steppique sur les 357 hectares d'un verger abandonné depuis 2006. Le retour des espèces caractéristiques de ce milieu, notamment certaines espèces d'oiseaux endémiques, était espéré.

Après le retrait des arbres fruitiers et du système d'irrigation présents, des pratiques

pastorales (ovins) ont été mises en place. Pendant sept ans, les écologues ont évalué la hauteur du couvert herbacé, la diversité des espèces le composant, des insectes et de l'avifaune. Les résultats ont ensuite été comparés à ceux d'une steppe de référence, avoisinant le site, ainsi qu'à ceux d'une zone de l'ancien verger, non incluse dans le parcours pastoral, servant donc de témoin pour les mesures.

Les auteurs constatent un retour rapide des espèces d'oiseaux emblématiques des steppes, avec des effectifs supérieurs à ceux observés avant la réhabilitation du site, ainsi que la repousse d'un couvert herbacé de hauteur similaire à la zone de référence. Cependant, la diversité spécifique et la richesse de ce couvert en restent éloignées, et statistiquement similaires à la zone témoin. De surcroît, la zone demeure plus sensible aux variations climatiques que la steppe de référence. Les auteurs soulignent également sa dépendance au choix des pratiques pastorales mises en œuvre. Ainsi, au terme de ces sept années de réhabilitation, la pérennité de ce milieu n'est pas encore garantie et toutes ses fonctions d'origine n'ont pu être rétablies.

**Évolution du nombre d'oiseaux steppiques par espèce au cours du temps**



Source : Natures Sciences Sociétés

Aurore Payen, Centre d'études et de prospective

Source : Natures Sciences Sociétés

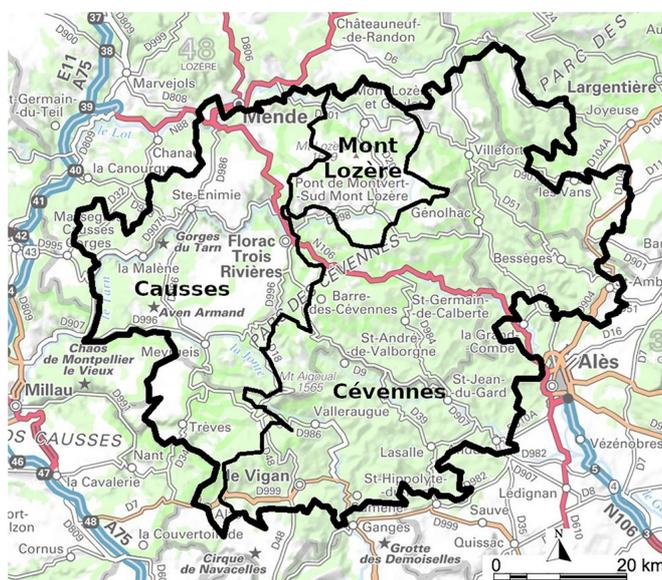
[https://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=NSS\\_262\\_0215](https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=NSS_262_0215)

## AGRICULTURE

### Étude des bénéfices environnementaux et sociaux générés par les activités agricoles dans les Cévennes

Inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, les Cévennes se caractérisent par un paysage karstique ouvert, fait de prairies permanentes. Façonné par l'agro-pastoralisme, cet écosystème fragile est aujourd'hui menacé par l'évolution des pratiques agricoles. Partant de ce constat, une équipe de l'Inra, associée au bureau d'étude BRL, s'est penchée sur les relations entre activités agricoles et écosystème dans cette région. Leurs travaux ont fait l'objet d'un article publié dans la revue *Land Use Policy*. Ils s'inscrivent dans le cadre du projet de recherche européen [PEGASUS](#), qui vise à développer des approches innovantes permettant de renforcer les bénéfices sociaux et environnementaux des activités agricoles et forestières. Il repose sur 32 études de cas conduites dans 10 États membres.

#### Délimitation du parc national des Cévennes



Source : *Land Use Policy*

Les auteurs mobilisent un cadre conceptuel relevant de la théorie des biens communs, afin de comprendre comment le contexte socio-économique et politique influe sur la production, par les activités agricoles, de biens publics et services écosystémiques. Pour cela, des entretiens ont été conduits auprès d'acteurs impliqués dans la gouvernance locale : Parc national, État (direction départementale des territoires), associations de professionnels du tourisme, agriculteurs, etc.

Les auteurs ont identifié trois facteurs impactant, de façon négative, la production de bénéfices sociaux et environnementaux par les agriculteurs, et deux l'impactant de façon positive. Parmi les facteurs négatifs, on trouve d'abord les mécanismes de marché et l'environnement compétitif, qui encouragent par exemple le remplacement des prairies permanentes par des surfaces cultivées. Viennent ensuite le changement climatique et la recrudescence des sécheresses, qui incitent les éleveurs à délaisser le pâturage, ce qui conduit à l'enfrichement de certains terrains. Enfin, les modalités de calcul des aides de la PAC ne sont pas forcément favorables au maintien des infrastructures agro-écologiques caractéristiques du paysage cévennois.

Parmi les facteurs positifs, les auteurs mentionnent la présence de nombreux agriculteurs néo-ruraux, qui attachent une grande importance à la préservation de l'écosystème local. Enfin, ils

insistent sur le rôle central qu'a eu le Parc national pour impulser une dynamique de préservation du paysage et de l'écosystème.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *Land Use Policy*

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0264837718300589>

## **Recrudescence des loups et autres grands prédateurs, et impacts sur les éleveurs et leur mode de vie en Europe**

Datée d'août 2018, cette étude a été réalisée, à la demande du Comité agriculture (*ComAgri*) du Parlement européen, par la [Direction générale des politiques internes](#), et confiée à deux chercheurs du [Norwegian Institute for Nature Research](#). Ces derniers se livrent à un exercice de compilation comparative des données disponibles à l'échelle européenne avec un double objectif : *i*) dresser un tableau général de l'évolution des populations de grands carnivores et du niveau de prédation sur les troupeaux européens (estimé à partir des paiements compensatoires), *ii*) faire le bilan des mesures réglementaires de gestion des grands carnivores et évaluer l'utilité relative des mesures de protection des troupeaux.

Le rapport adopte une approche conservacionniste et se base sur l'application stricte de la convention de Berne et de la directive Habitats. Il met l'accent sur le loup, dont la présence est la plus controversée en Europe, mais il examine également les situations du lynx eurasiatique, de l'ours brun et du glouton. Il plaide pour une « philosophie de cohabitation » sur le long terme qui passe par l'adaptation des systèmes d'élevages à la recrudescence avérée des grands carnivores.

Au-delà de la généralisation des mesures de protection (clôtures électriques, parcs de nuit, gardiennage), et du recours aux politiques compensatoires ou aux prélèvements sélectifs encadrés, les auteurs proposent une approche intégrée dans le cadre des politiques rurales. Elle consisterait à favoriser la création de systèmes d'élevage de plus petite taille, dans le cadre d'une agriculture à haute valeur naturelle (en mobilisant de façon conjointe et coordonnée différents outils européens : LIFE, FEADER, etc.). Elle reposerait également sur des plans de gestion des populations de grands carnivores, qui s'appliqueraient par territoires écologiques (avec une coordination transfrontalière), et qui afficheraient des objectifs clairs et mesurables pour plus de prédictibilité.

Claire Bernard-Mongin, Centre d'études et de prospective

Source : Parlement européen

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2018/617488/IPOL\\_STU%282018%29617488\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2018/617488/IPOL_STU%282018%29617488_EN.pdf)

## **Les méga-entreprises agricoles, une porte d'entrée pour le capital financier en agriculture : le cas de El Tejar**

Un article de la revue [Mundo Agrario](#) d'août 2018 aborde la financiarisation de l'agriculture et les investissements en terres, dans la zone du Mercosur, *via* le cas de l'entreprise El Tejar. Les objectifs de ses fondateurs étaient d'en faire la plus grande entreprise agroindustrielle au monde et de la coter en bourse.

À partir d'une approche multi-échelle, nationale (Argentine), régionale (Mercosur) et internationale (logique des fonds de *private equity*, crises financières, marchés de commodités), l'étude de cas de El Tejar repose sur une trentaine d'entretiens et une observation participante menée parmi son personnel en Argentine et au Brésil. L'évolution de cette entreprise familiale, fondée en 1987 en Argentine, permet d'aborder le rôle des capitaux financiers spéculatifs

internationaux, auxquels elle a fait appel en 2006 pour soutenir son expansion transfrontalière vers la Bolivie, l'Uruguay et surtout le Brésil. En s'appuyant sur le modèle argentin d'agriculture né dans les années 1990 (semis direct / soja OGM / glyphosate / externalisation des tâches), et en combinant propriété foncière et fermage, El Tejar a progressivement mis en production dans le Mercosur 72 000 ha en 2003, 105 000 ha en 2004, 900 000 ha en 2008.

Selon les auteurs, le secteur agricole est considéré comme un refuge face aux crises successives (bulles technologique et immobilière), et un placement intéressant dans le contexte du *boom* des prix des commodités et de la terre (en particulier pour des investissements dans des entreprises privées non cotées en bourse). Cependant, la sortie des capitaux, en cas de difficultés économiques, est source d'instabilité pour le secteur agricole. El Tejar en est l'illustration, son expansion au Brésil s'étant accompagnée d'une gestion hasardeuse, qui reproduisait le modèle argentin sans prendre en compte les spécificités locales. Les pertes enregistrées dès le début de la production, dans ce pays, ont entraîné des changements de management, lesquels ont conduit finalement à une restructuration de l'entreprise, puis à la vente des principaux actifs en Argentine et en Uruguay en 2014, afin de concentrer la production au Brésil. La surface contrôlée, en terres propres et en fermage, n'était ainsi plus que d'environ 200 000 ha en 2014/2015.

**Évolution de la surface contrôlée par El Tejar dans le Mercosur, de 2003/2004 à 2014/2015 (milliers d'ha) et faits marquants dans l'histoire de l'entreprise**



Source : Mundo Agrario

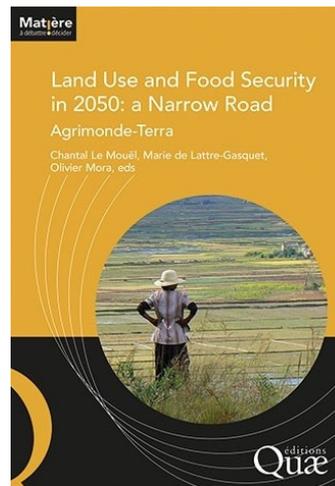
Hugo Berman, Centre d'études et de prospective

Source : Mundo Agrario

<https://www.mundoagrario.unlp.edu.ar/article/view/MAe086>

## OUVRAGES

**Chantal Le Mouël, Marie de Lattre-Gasquet, Olivier Mora (coord.), Land Use and Food Security in 2050: a Narrow Road. Agrimonde-Terra (Usage des terres et sécurité alimentaire en 2050 : une voie étroite. Agrimonde-Terra), Éditions Quæ, septembre 2018, 400**



Paru en septembre 2018, en version anglaise uniquement, l'ouvrage *Land Use and Food Security in 2050: a Narrow Road. Agrimonde-Terra* présente de façon détaillée la démarche, les méthodes et les résultats de l'exercice prospectif éponyme conduit par l'Inra et le Cirad. Ayant mobilisé environ 80 experts internationaux au sein de multiples ateliers thématiques, l'étude avait pour objectifs d'analyser et d'explorer les déterminants des changements d'usage des sols aux niveaux mondial et régional, les évolutions à attendre en matière de surfaces agricoles, et les grands enjeux relatifs à la sécurité alimentaire à l'horizon 2050.

La démarche prospective a porté sur le système « usage des sols - sécurité alimentaire », influencé par cinq variables directes (systèmes de culture, d'élevage, forestiers, structures des exploitations agricoles, relations rural-urbain) et trois variables exogènes (contexte global, climat, régimes alimentaires). La combinaison des hypothèses d'évolution de ces variables a donné lieu à la production de cinq grands scénarios (voir à ce sujet un [précédent billet](#) sur ce blog) : trois scénarios tendanciels (« métropolisation », « régionalisation », « ménages ») et deux scénarios de rupture (« qualité des aliments et santé », « communautés rurales dans un monde fragmenté »). La narration de ces scénarios est enrichie de simulations chiffrées (cf. figure) issues de l'outil « GlobaAgri-AgT », un modèle d'équilibre utilisation-ressources de la biomasse mondiale développé par la plateforme GlobAgri Cirad-Inra, regroupant les commodités agricoles en 33 catégories, à partir des données de Faostat.

**Changements d'usage des sols au niveau mondial entre 2010 et 2050  
selon différents scénarios (millions d'hectares et % d'évolution)**

	<b>Total agricultural land area</b>	<b>Arable and permanent crops (cropland) area</b>	<b>Permanent meadows and pastures (pastureland) area</b>
<b>Metropolization</b>			
Metropolization_Ultrap	-54 (-1%)	+243 (+16%)	-297 (-9%)
Metropolization_Animp	+1,318 (+27%)	+620 (+40%)	+698 (+21%)
<b>Regionalization</b>			
Regionalization_A	+249 (+5%)	+70 (+4.5%)	+179 (+5.5%)
Regionalization_B	+691 (+14%)	+174 (+11%)	+517 (+15.5%)
<b>Healthy</b>			
Healthy_C	+29 (+0.6)	-56 (-4%)	+85 (+2.5%)
Healthy_D	+269 (+5.5%)	+50 (+3%)	+219 (+6.5%)
<b>Communities</b>			
Communities_AE	+142 (+3%)	+277 (+18%)	-135 (-4%)
Communities_Collapse	+2,013 (+41%)	+555 (+36%)	+1,458 (+43.5%)

Source : Éditions Quæ

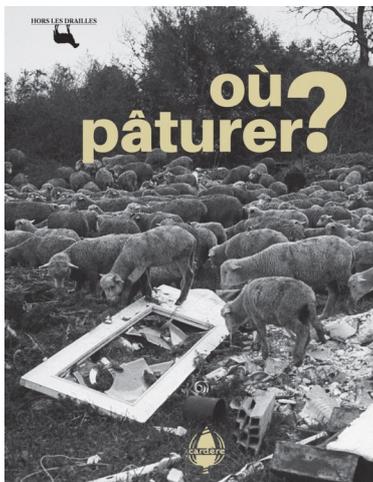
Au-delà des scénarios eux-mêmes, l'ouvrage est riche d'une revue de littérature des prospectives par scénarios menées sur ce thème (chapitre 4), d'une synthèse rétrospective des grandes tendances (chapitre 5), et d'un focus régional sur l'Afrique subsaharienne (chapitre 15). Au total, si tous les scénarios conduisent à une augmentation de l'usage agricole des terres, seul le scénario « santé » se révèle capable d'assurer la sécurité alimentaire mondiale à l'horizon 2050. Analysant en détail le rôle des technologies, du commerce et d'autres facteurs, les auteurs concluent en dégageant un ensemble d'options de politiques publiques, certaines valables dans tous les scénarios, d'autres spécifiques à chacun d'entre eux.

Julien Hardelin, Centre d'études et de prospective

Source : Éditions Quæ

<http://www.quae.com/fr/r5350-land-use-and-food-security-in-2050-a-narrow-road.html>

**Anne-Marie Brisebarre, Guillaume Lebaudy, Pablo Vidal González (dir.), *Où pâturer ? Le pastoralisme entre crises et adaptation*, Éditions Cardère, septembre 2018, 176 pages**



En octobre 2016 se tenait à Valence, en Espagne, un colloque d'anthropologie sur les transhumances. *Où pâturer* rend aujourd'hui compte de ces travaux. Cet ouvrage collectif, proche du format « revue », est découpé en trois parties inégales, et le lecteur y trouvera de riches aperçus sur les évolutions récentes du pastoralisme.

Les textes de la première partie (« Le dossier ») éclairent cinq questions majeures. En premier lieu, la contribution environnementale des troupeaux est évoquée à propos des paysages des Cévennes. Les déplacements des moutons ont façonné des agroécosystèmes et un patrimoine culturel qui font aujourd'hui l'objet d'une intense mise en valeur touristique. L'impact des nouvelles technologies sur les conditions de travail, traditionnellement marquées par l'isolement et la solitude, est ensuite évoqué à propos de la région de Valence. Le cas des éleveurs kurdes permet, quant à lui, d'éclairer les multiples enjeux identitaires du nomadisme. Les enjeux humains de la mondialisation sont illustrés avec les pasteurs roumains venus garder les moutons en Italie – une « ethnicisation professionnelle » sur laquelle les tenants de la patrimonialisation du métier ont tendance à fermer les yeux. Enfin, un chapitre est consacré à la question des savoirs et des connaissances, à partir de terrains en Roumanie. Le berger apparaît comme une figure ambivalente, entre « l'idiot et le savant », « mystérieux connaisseur, capable de s'adapter au changement depuis des millénaires ».

La partie centrale, intitulée « Bouger pour s'adapter », navigue entre ces différents thèmes, en abordant parfois explicitement des questions de politiques publiques. C'est le cas d'un chapitre sur une réforme du cadre légal de l'élevage agro-pastoral au Kirghizistan. La « loi sur les pâturages » de 2009, malgré des objectifs louables (encourager la mobilité pour « limiter la dégradation des pâturages proches des villages »), apparaît trop « plaquée » et insuffisamment participative. D'autres contributions éclairent la situation au Kazakhstan, au Maroc, dans les Pyrénées catalanes, etc. Enfin, l'ouvrage se termine par trois brefs textes sur la question du loup et de la difficile cohabitation avec l'élevage extensif.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : Éditions Cardère

<https://cardere.fr/pastoralisme/140-transhumance-en-mediterranee.html>

## PORTRAIT

### **La Rural Investment Support for Europe (RISE) Foundation (La fondation de soutien à l'investissement rural en Europe)**



Créée en 2006, à Bruxelles, par l'ex-commissaire européen à l'agriculture Franz Fischler, en collaboration avec l'organisation européenne des propriétaires terriens ([ELO](#)) et l'association [Friends of the countryside](#), le *Rural Investment Support for Europe* ([RISE](#)) est une fondation d'utilité publique indépendante, financée par des donateurs, institutionnels ou privés, *via* la [Fondation Roi Baudouin](#), elle-même rattachée au réseau philanthropique *Transnational giving europe* ([TGE network](#)). L'objectif principal de RISE est de soutenir la compétitivité de l'économie rurale en Europe. À cette fin, elle produit des études et rapports dont elle tire des recommandations destinées aux décideurs. La fondation s'appuie sur une équipe internationale d'experts internes ou externes, économistes et scientifiques, dont le professeur Buckwell, économiste agricole, qui a dirigé plusieurs études récentes de RISE. Sont organisés également des ateliers de consultations et plates-formes de débats avec des experts, représentants d'ONG, professionnels, décideurs et universitaires. Les axes de réflexion concernent l'agriculture, l'élevage ainsi que la biodiversité et le patrimoine rural.

Parmi les publications de la fondation, on peut citer un rapport sur l'[agriculture écologiquement intensive](#), sorti en 2014, qui proposait des pistes pour concilier productivité et environnement. En 2016, le rapport [Nutrient recovery and reuse in european agriculture](#) traitait des récupération et réutilisation des nutriments tout au long de la chaîne alimentaire, afin de limiter la pollution et le gaspillage. En 2017, un [rapport](#) sur l'avenir de la PAC proposait notamment de la centrer sur les résultats et de réduire les paiements directs. Les auteurs identifiaient deux axes majeurs d'adaptation, la gestion des risques et celle des terres (autour de contrats de services dans ce dernier cas), et émettaient différentes recommandations de fond et de procédure en vue de la réforme de cette politique.

Plus récemment, la fondation a publié un [rapport](#) sur l'espace optimal à consacrer à l'élevage en Europe (voir à ce sujet une [autre brève](#) sur ce blog). Les auteurs, font des propositions pour limiter les pertes nutritives, et mettent en exergue les défis liés à une diminution de l'élevage : par quoi remplacer les produits animaux ? Quid des protéines végétales alternatives ? Que fera-t-on des terres libérées ? Seront-elles laissées à un état « sauvage », dédiées à la forêt, à la production de céréales, de biocarburants, etc. ? Enfin, dans le cadre du programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020, la fondation vient de lancer un [projet d'économie circulaire](#), axé sur la gestion du carbone, du phosphore et de l'azote.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : Fondation RISE  
<http://www.risefoundation.eu/>

### Les opportunités émergentes de la *blockchain* pour le secteur agroalimentaire

La FAO et l'ICTSD ont récemment publié un *Issue Paper* sur les opportunités émergentes de la *blockchain* pour le secteur agroalimentaire. Après une présentation pédagogique des « technologies des registres distribués » (caractéristiques, fonctionnement, différence entre chaînes de blocs publiques et privées, etc.), le document se concentre sur trois principales applications potentielles dans ce secteur : les chaînes d'approvisionnement agricoles (incluant la finance : crédits, assurances, produits dérivés), les registres de propriété des terres, et les accords internationaux relatifs à l'agriculture (accords commerciaux sous l'égide de l'OMC, et ceux relatifs au changement climatique). Enfin, les auteurs analysent les implications de ces technologies en matière de politiques publiques, et les défis techniques, institutionnels et infrastructurels à surmonter.

Source : ICTSD

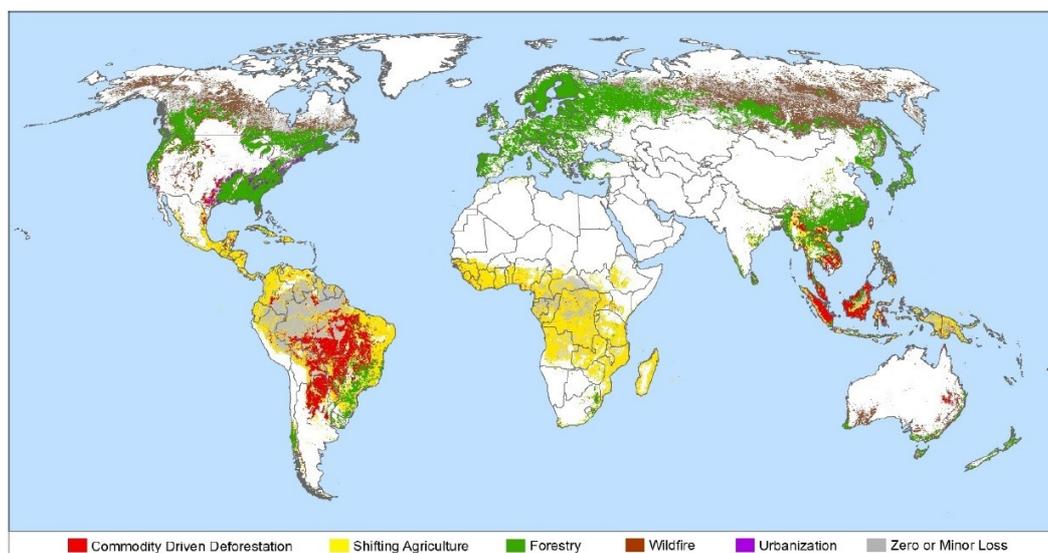
[https://www.ictsd.org/sites/default/files/research/emerging\\_opportunities\\_for\\_the\\_application\\_of\\_blockchain\\_in\\_the\\_agri-food\\_industry\\_final\\_0.pdf](https://www.ictsd.org/sites/default/files/research/emerging_opportunities_for_the_application_of_blockchain_in_the_agri-food_industry_final_0.pdf)

### Mesurer plus précisément la déforestation par le biais des images satellitaires

Une équipe de chercheurs a récemment développé un modèle d'analyse des images satellitaires permettant d'identifier plus précisément les causes de la régression du couvert forestier. Ces travaux ont été publiés dans *Science* en septembre.

Il est aujourd'hui possible de visualiser les changements d'usage des sols et la « disparition » des forêts. Le site [Global Forest Watch](#) proposé par le World Resource Institute, permet de voir les variations du couvert forestier entre différentes périodes, avec une couverture géographique détaillée. En revanche, il était difficile jusqu'alors de déterminer les raisons de cette disparition par le seul examen des images. En combinant l'analyse spatiale avec des éléments statistiques (démographie, incendies de forêt, développement économique, etc.), il est désormais possible d'en connaître la typologie : déforestation pour l'agriculture ou l'urbanisation, incendie, exploitation forestière, défrichement temporaire.

Principaux moteurs de la perte de couvert forestier entre 2001 et 2015



Source : Science

Ces développements permettent de mieux comprendre les écarts entre la réduction des surfaces observée par les satellites et les changements d'usage des sols déclarés par les pays. Ils devraient aussi faciliter le ciblage des actions menées pour limiter la déforestation.

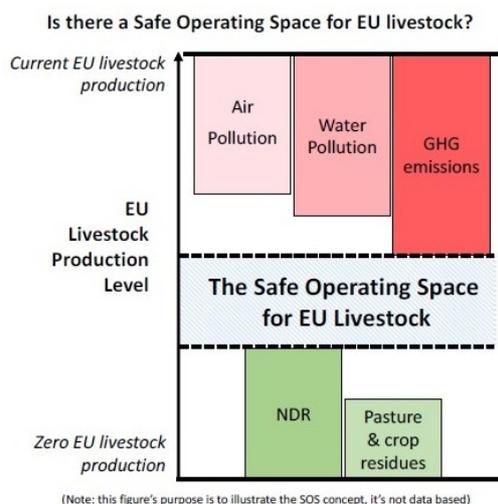
Source : *Science*

<http://science.sciencemag.org/content/361/6407/1108>

## Quel « espace sécurisé » (*Safe Operating Space*) pour l'élevage européen ?

La fondation RISE (voir sur cet organisme un [portrait](#) sur ce blog) vient de publier une [prospective normative](#) sur le développement du secteur de l'élevage dans l'Europe des 28. Présentée et débattue le 13 septembre lors d'une session organisée par le [Partenariat Européen pour l'Innovation](#) à Bruxelles, cette étude plaide pour des évolutions profondes de production et de consommation, sous le constat que le secteur a dépassé les « [limites de durabilité](#) » en termes d'émissions de gaz à effet de serre, de besoins en nutriments et d'érosion de la biodiversité. Les options explorées établissent qu'un saut technologique (digitalisation, génomique et génétique, gestion des nutriments) est nécessaire, mais pas suffisant, et devrait s'accompagner d'une diminution par deux au minimum de la taille du cheptel européen et d'un changement considérable des habitudes de consommation. Des scénarios de rupture, assumés par les auteurs, qui plaident pour une sortie du *statu quo* et une mise à l'agenda politique de ce sujet.

### Définir un « espace sûr d'opération » pour l'élevage européen



Source : *Fondation RISE*

Source : Fondation RISE

[http://www.risefoundation.eu/images/files/2018/2018\\_RISE\\_LIVESTOCK\\_FULL.pdf](http://www.risefoundation.eu/images/files/2018/2018_RISE_LIVESTOCK_FULL.pdf)

## Vendanges présidentielles : quand du vin coulent les votes

Un an après une note de Terra Nova sur l'élection présidentielle de 2017 (voir une [précédente](#) brève sur ce blog), la Fondation Jean-Jaurès passe en revue les différents vignobles, à la recherche de mécanismes expliquant ou éclairant les résultats électoraux. Selon J. Fourquet et S. Manternach, le cadre d'interprétation qui oppose France des métropoles et « espaces périphériques », « régions gagnantes » et « perdantes » de la mondialisation, est globalement « valide et opérant ». La réputation des terroirs, sanctionnée par les Appellations d'origine protégée (AOP), et la capacité à « créer et capter des richesses », favorisent les votes conservateurs, tandis que « les problématiques d'isolement, de relégation et de déclassement »

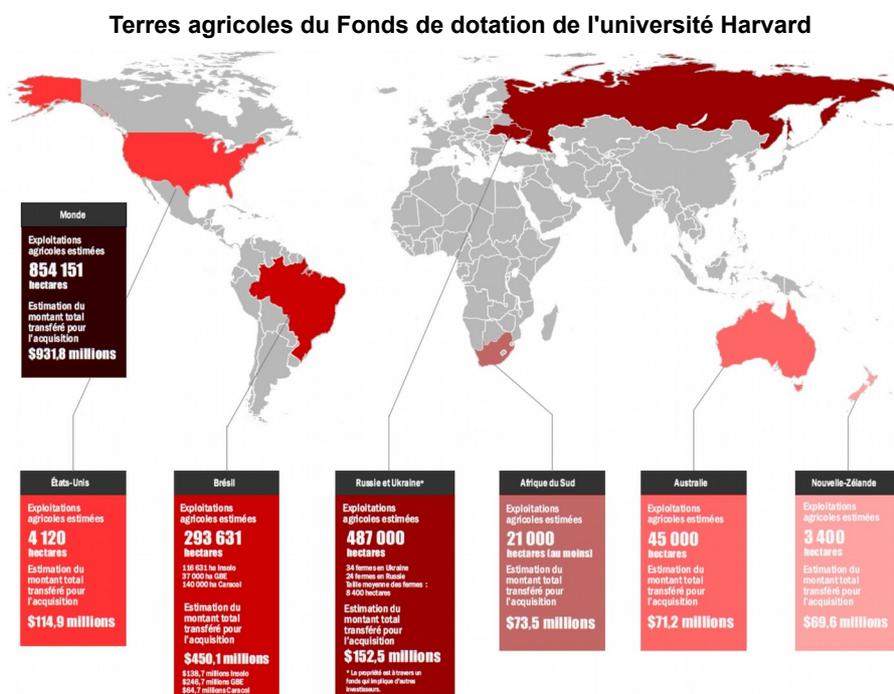
pousseraient au vote protestataire. Mais la réalité est plus complexe que cette première approche ne le laisse entendre. Les lignes de fracture passent aussi, en fait, à l'intérieur des différents bassins économiques. Ainsi, en Bourgogne, dans la côte de Nuits, le vote Le Pen s'accroît à mesure qu'on s'éloigne du centre de la micro-région, et que l'agriculture est « moins présente et moins lucrative ». Les différentes observations avancées ne manquent pas d'intérêt, mais comme souvent dans ce type d'étude, quand le cadre d'analyse général est pris en défaut, des ressorts *ad hoc* sont mis en avant (ancienneté de l'implantation du FN en Languedoc-Roussillon, attaches personnelles de Mélenchon dans le vignoble d'Arbois, etc.).

Source : Fondation Jean-Jaurès

<https://jean-jaures.org/nos-productions/vendanges-presidentielles-quand-du-vin-coulent-les-votes>

## L'université Harvard et ses investissements fonciers

En septembre 2018, [GRAIN](#) consacre un rapport à l'université Harvard en tant qu'acteur majeur des investissements fonciers à l'échelle mondiale. Selon les auteurs, un réseau complexe et opaque de sociétés lui ont permis, jusqu'en 2017, d'acquérir 850 000 ha pour un montant de 930 millions de dollars. Ils s'appuient sur des données issues des déclarations d'impôt de l'université et de ses filiales, sur les investissements en ressources naturelles (données Preqin), des rapports universitaires ainsi que des témoignages des populations concernées. Les terres ont été achetées au Brésil, en Afrique du Sud, en Ukraine, en Nouvelle-Zélande, en Australie et aux États-Unis. Le rapport indique que ces transactions ont pu être sources de conflits avec les populations locales, et avoir des conséquences néfastes sur l'environnement et la ressource en eau. C'est notamment le cas dans la région du *Cerrado* au Brésil où des partenariats avec des sociétés locales ont permis de prendre le contrôle de grandes surfaces par la suite déforestées pour la culture du soja ou de la canne à sucre. Dans le cas présent, l'échec productif de ces investissements témoigne du caractère spéculatif des projets.



Source : GRAIN

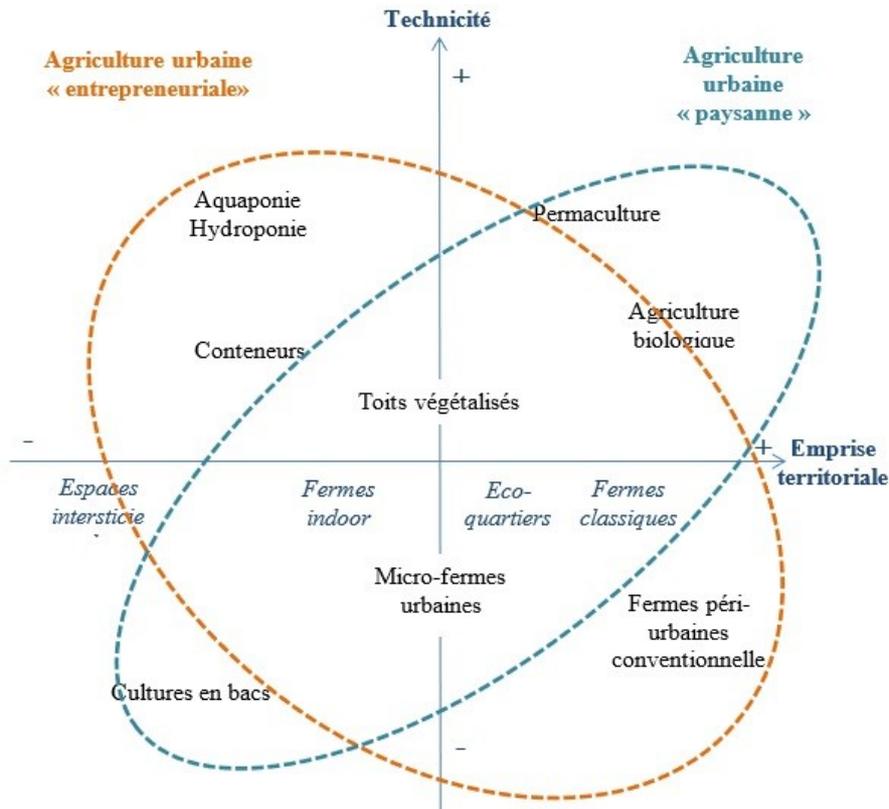
Source : GRAIN

<https://www.grain.org/fr/article/entries/6014-un-milliard-de-dollars-de-harvard-dans-un-fiasco-lie-aux-terres-agricoles>

## Agricultures urbaines : potentiel de développement et impacts

J. Fosse (France Stratégie) publie, dans la série « Décryptages » de la fondation La fabrique écologique, une note sur le potentiel de développement des agricultures urbaines et leurs impacts possibles sur l'environnement et l'aménagement des territoires. Faisant la synthèse de différents travaux, l'auteur établit une typologie, identifie des initiatives exemplaires et s'interroge sur les leviers de développement d'une agriculture urbaine durable.

### Typologie des différents modes d'agriculture urbaine

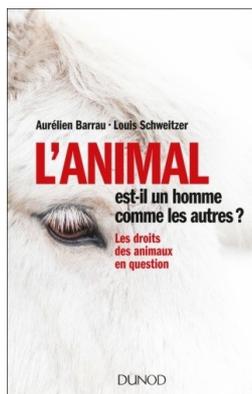


Source : La fabrique écologique

Pour l'auteur, le potentiel de production alimentaire urbaine semble « modeste », mais la végétalisation des villes est intéressante en termes environnementaux. L'agriculture urbaine a aussi sa place dans la réflexion sur l'artificialisation des sols et la gouvernance du foncier. Ces développements confirment les pistes explorées par l'Ademe dans une publication récente (voir une [précédente brève sur ce blog](#)).

Source : La fabrique écologique  
<http://www.lafabriqueecologique.fr/agricultureurbaine>

**Aurélien Barrau, Louis Schweitzer, *L'animal est-il un homme comme les autres ? Les droits des animaux en question*, Éditions Dunod, mars 2018, 144 pages**



Sous forme de dialogue entre deux interlocuteurs engagés, cet ouvrage aborde différents thèmes relatifs à la condition animale : droits des animaux, hiérarchisation entre espèces, exploitation animale, végétarisme et véganisme, biodiversité, etc. Le droit à la vie animale est illustré par un principe édicté par Albert Schweitzer, illustre médecin missionnaire et grand oncle d'un des auteurs, qui jugeait légitime de tuer un moustique en Afrique – car potentiellement contaminant – mais pas en France. Malgré des divergences, notamment sur le bien-fondé de l'exploitation animale, la consommation de produits animaux ou la possession d'animaux de compagnie, le ton demeure serein et constructif. Enrichi de références juridiques, historiques, scientifiques et philosophiques, cet essai offre un ensemble de réflexions pertinentes sur cette question clivante. Pour les auteurs, l'avenir pourrait se situer entre un réformisme progressif (« droit souple à l'anglo-saxonne » compatible avec une société de consommation et d'économie libérale) et un révolutionnarisme assuré (les partis radicaux, aux procédés parfois contestables, participent à l'évolution du rapport Homme-Animal).

Source : Éditions Dunod

<https://www.dunod.com/sciences-techniques/animal-est-il-un-homme-comme-autres-droits-animaux-en-question>

## **Quelles seraient les implications d'une Europe agro-écologique en 2050 ?**

En septembre 2018, l'Iddri a publié les résultats d'un travail de modélisation du système alimentaire européen, envisageant la généralisation de l'agro-écologie à l'horizon 2050. Dans le cadre du [projet TYFA](#) (*Ten Years for Agroecology*), un modèle quantitatif original a permis de quantifier les impacts de cette généralisation, couplée à l'abandon des importations de protéines végétales et à des régimes alimentaires plus sains (c'est-à-dire tenant compte des recommandations des pouvoirs publics). Malgré une baisse de 35 % de la production en kcal par rapport à 2010, ce scénario permettrait de nourrir sainement la population, de préserver une capacité d'exportation, de réduire l'empreinte alimentaire mondiale de l'Europe, de diminuer de 40 % les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole, de reconquérir la biodiversité et de conserver les ressources naturelles.

Ces travaux doivent être complétés par l'étude des implications socio-économiques et politiques du scénario TYFA.

Source : Iddri

[https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/201809-ST0918-tyfa\\_0.pdf](https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/201809-ST0918-tyfa_0.pdf)

## « Journal breton »

Début septembre était diffusé, dans *Les pieds sur terre* (France Culture), le dernier épisode du « Journal breton » tenu de 2016 à 2018 par Inès Léraud. Les 20 *opus* de ce travail documentaire original sont le fruit d'une immersion de la journaliste dans un village des Côtes d'Armor, et permettent de saisir au plus près les problématiques agricoles, agroalimentaires, environnementales, etc. Bien que microlocales, ces enquêtes trouvent un écho dans d'autres zones rurales en France.

Sources : France culture

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/journal-breton>

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/journal-breton-saison-2>

Le Monde

[https://abonnes.lemonde.fr/television-radio/article/2018/09/20/l-agroalimentaire-et-la-fabrique-du-silence\\_5357903\\_1655027.html?](https://abonnes.lemonde.fr/television-radio/article/2018/09/20/l-agroalimentaire-et-la-fabrique-du-silence_5357903_1655027.html?)

## Publication du rapport de la prospective « Fruits du futur »

Faisant suite à une *Synthèse* sortie en mars 2018, le *rapport* de l'exercice de prospective « *Fruits du futur* ». *Quelles variétés adaptées aux futurs systèmes de production arboricoles et aux futures demandes de fruits ?* a été mis en ligne sur le site de FranceAgriMer en septembre. Ce document dense rappelle des éléments sur le contexte, les enjeux et les tendances, puis détaille les différentes étapes suivies pour aboutir à quatre scénarios : « innovations variétales pour un verger adapté au changement climatique », « dynamique variétale encadrée pour un consommateur exigeant », « création variétale fruitière au ralenti pour un marché de bas prix » et « les transformateurs pilotes de l'innovation variétale ».

Source : FranceAgriMer

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/57480/557414/file/Etudes%20prospective%20fruits%20du%20futur.pdf>

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 17 octobre 2018, Plouzané

Conférence grand public « La Bretagne et la mer à l'horizon 2040 », organisée par l'Ifremer

<https://www.ifremer.fr/Actualites-et-Agenda/Agenda/Conference-grand-public-La-Bretagne-et-la-mer-a-l-horizon-2040>

- 17-18 octobre 2018, Toulouse

2<sup>e</sup> Rencontres Francophones sur les Légumineuses

<http://www.rfl-legumineuses.com/>

- 18 octobre 2018, Dijon  
Carrefour de l'innovation agronomique sur le thème « De la connaissance de la biologie des sols et de ses fonctions, à son pilotage », organisé par l'Inra, l'Ademe et l'AFB  
<https://www6.inra.fr/ciag/CIAG-Environnement/Fertilite-biologique-des-sols>
- 18 octobre 2018, Paris  
Atelier de la DGCCRF organisé sur le thème « Durabilité des produits et économie circulaire »  
<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/durabilite-des-produits-et-economie-circulaire>
- 18 octobre 2018, Paris  
1<sup>ère</sup> séance du séminaire « Ruralités contemporaines en question(s) », organisé à l'EHESS  
<https://enseignements-2018.ehess.fr/2018/ue/3010/>
- 22 octobre 2018, La Défense  
Colloque organisé par le CGDD et l'INC sur « Le Commerce équitable Origine France. Un atout pour le développement économique local, environnemental et solidaire ? »  
<https://www.inc-conso.fr/content/sinscrire-au-colloque-commerce-equitable-origine-france>
- 24 octobre 2018, Paris  
Rencontres scientifiques organisées par l'Anses et l'ANR sur la recherche en santé au travail  
<https://www.anses.fr/fr/content/rencontres-scientifiques-la-recherche-en-sant%C3%A9-travail>
- 24 octobre 2018, Grenade  
XIX<sup>e</sup> Colloque de géographie rurale, organisé par l'Asociación de Geógrafos Españoles  
<http://www.age-geografia.es/site/?p=4649>
- 29-31 octobre 2018, Avignon  
Conférence internationale « Plant epi/genetics »  
<https://symposium.inra.fr/plantepigenetics2018>
- 5-6 novembre 2018, Dijon  
Colloque « Les archives de la vigne et du vin. Enjeux patrimoniaux, juridiques et culturels », organisé par le CREDESPO et la Chaire Unesco Culture et Traditions du Vin  
<http://chaireunesco-vinetculture.u-bourgogne.fr/tout-agenda/icalrepeat.detail/2018/11/05/388/100/colloque-les-archives-de-la-vigne-et-du-vin-enjeux-patrimoniaux-juridiques-et-culturels.html>
- 7-8 novembre 2018, Paris  
Conférences organisées dans le cadre des 69<sup>e</sup> Journées techniques des industries céréalières  
<https://www.jtic.eu/conferences>
- 7-9 novembre 2018, Lyon  
EGEA VIII, conférence « Nutrition et santé. De la science à la pratique »  
<https://www.egeaconference.com/>
- 13 novembre 2018, Paris  
Rencontres scientifiques de l'Anses « Antibiorésistance en santé animale et dans l'environnement », sur le thème « Epidémiologie et modélisation en antibiorésistance »  
<https://www.anses.fr/fr/content/rencontres-scientifiques-de-lanses-journ%C3%A9e-antibior%C3%A9sistance-en-sant%C3%A9-animale-et-dans-l-0>
- 14-17 novembre 2018, La Rioja  
XIII<sup>e</sup> Congreso de Agricultura Ecológica de la Sociedad Española de Agricultura Ecológica  
<https://www.agroecologia.net/xiii-congreso-seae-larioja/>

- 20 novembre 2018, Paris  
Atelier de prospective organisé par le *think tank* LittOcean  
<http://littocéan.fr/>
  
- 20 novembre 2018, Paris  
Conférence-débat organisée par l'Iddri, I4CE et La Fabrique Ecologique sur le thème « COP24 pour le climat : concrètement, quels enjeux ? »  
<https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/conference/cop24-pour-le-climat-concretement-quels-enjeux>
  
- 21-23 novembre 2018, Marseille  
Deuxième colloque national science et société pour l'adaptation des territoires aux changements climatiques, organisé par le GREC-PACA sur le thème « Risques - Ressources - Transition(s) »  
<http://www.grec-paca.fr/colloque/>
  
- 21-23 novembre 2018, Lannion  
6<sup>èmes</sup> rencontres nationales arbres et haies champêtres, organisées par l'Afac-Agroforesteries  
<https://www.rencontres-arbres-haies-champetres.fr/>
  
- 22 novembre 2018, Paris  
Colloque scientifique organisé par l'Inra « 1998-2018 : les 20 ans du département Environnement et Agronomie »  
<https://www6.inra.fr/ea20ans/Colloque-scientifique>
  
- 22-24 novembre 2018, Paris  
20 ans du GROS, organisés sur le thème « Du no-regim à l'alimentation intuitive »  
[https://www.gros.org/sites/default/files/fichiers\\_attaches/gros2018programme.pdf](https://www.gros.org/sites/default/files/fichiers_attaches/gros2018programme.pdf)
  
- 26-27 novembre 2018, Paris  
XV<sup>e</sup> conférence annuelle de la fédération de recherche CNRS TEPP, sur le thème de l'évaluation des politiques publiques  
<https://tepp2018.sciencesconf.org/>
  
- 27 novembre 2018, Paris  
Journée scientifique organisée par l'Inra sur le thème « Recherches en droit de l'environnement : le regard des juristes sur les services écosystémiques »  
<http://www.sae2.inra.fr/Evenements/27-novembre-2018-Journee-scientifique-SAE2-EcoServ>
  
- 27 novembre 2018, Paris  
Séminaire participatif « Le sol. Ressource essentielle dans les systèmes en agriculture biologique. Quelles recherches construire ? »  
<http://www.itab.asso.fr/actus/seminairesolinraitab.php>